
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS LE JEUDI 1^{ER} DÉCEMBRE 2022, À L'ÉDIFICE NORTON DU CSSS-IUGS

| | | |
|----------------------------|-----------------------|---|
| Présences : | Simon Bérubé | Administrateur |
| | Isabelle Boucher | Administrateur |
| | Gerald R. Cutting | Administrateur |
| | Dominique Dorion | Membre observateur |
| | Jocelyne Faucher | Administrateur |
| | André Forest | Administrateur |
| | Jacques Fortier | Président |
| | Diane Gingras | Vice-présidente |
| | Michel Kinumbe Elungu | Administrateur |
| | Michel Lafrance | Administrateur |
| | Patrice Lamarre | Administrateur |
| | Renée Létourneau | Administrateur |
| | Audrey Roussel | Administrateur |
| | Jean Roy | Administrateur |
| | Serge Therrien | Administrateur |
| | Stéphane Tremblay | Président-directeur général |
| Absences motivées : | Patrick Boucher | Administrateur |
| | Rachel Hunting | Administrateur |
| | Denis Roussel | Administrateur |
| | Raymonde Vaillancourt | Administrateur |
| Invités : | Pascale Bélisle | Adjointe au président-directeur général et aux affaires publiques |
| | Robin Marie Coleman | Présidente-directrice générale adjointe |
| | Véronique Couture | Présidente du conseil des sages-femmes |
| | Karine Duchaineau | Directrice générale adjointe des programmes sociaux et de réadaptation |
| | Marie-Claude Jutras | Présidente du conseil des infirmières et infirmiers |
| | Stéphanie Lemoine | Directrice des programmes santé mentale et dépendance |
| | Michaël Mayette | Remplacement de Stéphanie Bourgeois, présidente CMDP |
| | Marie-Andrée Périgny | Présidente du conseil multidisciplinaire |
| | Geneviève Pinard | Directrice adjointe par intérim à la qualité et à la sécurité des soins et des services |

1.0 Ouverture de la séance et constatation des présences

Le président, M. Jacques Fortier, souhaite la bienvenue à tous à cette 70^e assemblée ordinaire du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS et mentionne qu'en l'absence du président-directeur général, la présidente-directrice générale adjointe, Mme Robin Marie Coleman, agira à titre de secrétaire.

Il souligne la présence des nouveaux membres du conseil d'administration, suivant les désignations ayant eu lieu le 11 novembre dernier, soit :

- Dr Simon Bérubé, désigné par le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens;
- Mme Renée Létourneau, désignée par le conseil des infirmières et infirmiers;
- Mme Audrey Roussel, désignée par le conseil multidisciplinaire;

De plus, M. Michel Lafrance a de nouveau été désigné par le comité des usagers du centre intégré pour un mandat de trois (3) ans et M. Patrice Lamarre a également été désigné pour un autre mandat de trois (3) ans par le comité régional des services pharmaceutiques.

Après vérification du quorum, la séance est ouverte.

2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, L'ORDRE DU JOUR SUIVANT EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

1. Ouverture de la séance et constatation des présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Déclaration de conflits d'intérêts en regard des membres du conseil d'administration
4. Période de questions du public
5. Lecture, approbation et suivis du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le jeudi 3 novembre 2022 par vidéoconférence Zoom
6. Informations du président du conseil d'administration et du président-directeur général
7. **Points pour échanges (discussion et/ou décision) AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ**
 - 7.1 **Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et la communauté**
 - 7.1.1 Rapports annuels des instances du conseil d'administration | CMDP, CM, CII, CRSP, conseil sages-femmes 2021-2022
 - 7.1.2 Présentation des services de proximité offerts à la population aux prises avec une problématique de santé mentale
 - 7.2 **Assurer la qualité des soins et services**
 - 7.2.1 Sondage sur la satisfaction et la qualité des services (Agrément Canada)
 - 7.3 **Garantir l'accessibilité aux soins et services**
 - 7.4 **Utiliser judicieusement les ressources**
 - 7.5 **Intégrer la mission universitaire**
8. **Informations des comités et instances du conseil d'administration et du président-directeur général**
 - 8.1 Comité de vigilance et de la qualité du 9 novembre 2022
 - 8.2 Comité des ressources humaines et des communications du 25 novembre 2022
9. **Agenda de consentement AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ**
 - 9.1 **Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et la communauté**
 - 9.1.1 Exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS
 - 9.1.1.1 Effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS
 - 9.1.2 Nomination de chefs de département et/ou de service
 - 9.1.3 Prix d'excellence du MSSS
 - 9.1.4 Nomination du chef du Département régional de médecine générale de l'Estrie
 - 9.1.5 Règlement de régie interne du Département régional de médecine générale de l'Estrie – Mise à jour
 - 9.1.6 Nomination et renouvellement de mandats de médecins examinateurs
 - 9.1.7 Reconnaissance des organismes communautaires dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires
 - 9.1.8 Création d'un service de médecine transfusionnelle
 - 9.2 **Assurer la qualité des soins et services**
 - 9.2.1 Plan de sécurité des usagers
 - 9.3 **Garantir l'accessibilité aux soins et services**
 - 9.4 **Utiliser judicieusement les ressources**
 - 9.4.1 Choix limite par lésion à la CNESST pour l'année 2023
 - 9.4.2 Contrat d'une sage-femme
 - 9.5 **Intégrer la mission universitaire**
 - 9.5.1 Nomination d'une nouvelle chercheuse au Centre de recherche sur le vieillissement

10. Divers

11. Huis clos

- 11.1 Cadres supérieurs
- 11.2 Renouvellement de privilèges des médecins spécialistes

12. Clôture de la séance

3.0 Déclaration des conflits d'intérêts

Le président demande si parmi les membres il y a des conflits d'intérêts en lien avec les points à l'ordre du jour.

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

4.0 Période de questions du public

Aucune question n'est soumise.

5.0 Lecture, approbation et suivis du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 novembre 2022

Les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 novembre 2022 l'adoptent tel que présenté.

6.0 Informations du président du conseil d'administration et du président-directeur général

Le rapport d'activités du président du conseil d'administration et du président-directeur général, pour la période du 3 novembre au 1^{er} décembre 2022, a été transmis aux membres.

Le président et la présidente-directrice générale adjointe font part des différentes activités ayant eu lieu.

7.0 Points pour échanges (discussion ou décision) AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ

7.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et la communauté

7.1.1 Rapports annuels des instances du conseil d'administration | CMDP, CM, CII, CRSP, conseil sages-femmes 2021-2022

Les membres du conseil d'administration ont pu visionner une courte vidéo de présentation des rapports annuels 2021-2022, sur le site Web du conseil d'administration, des instances suivantes :

- Conseil des infirmières et infirmiers;
- Conseil multidisciplinaire;
- Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens;
- Conseil des sages-femmes;
- Conseil régional des services pharmaceutiques,

Les personnes suivantes sont présentes pour faire un bref topo et répondre aux questions des membres :

- Dr Michaël Mayette, membre CMDP, en remplacement de Stéphanie Bourgeois, présidente du CMDP;
- Mme Marie-Andrée Périgny, présidente du conseil multidisciplinaire;
- Mmes Marie-Claude Jutras et Stéphanie Charest, ex-présidente et nouvelle présidente du conseil des infirmières et infirmiers;
- M. Patrice Lamarre, membre du comité régional sur les services pharmaceutiques;
- Mme Johanne Royer, présidente du conseil des sages-femmes.

7.1.2 Présentation des services de proximité offerts à la population aux prises avec une problématique de santé mentale

Le président invite Mme Stéphanie Lemoine, directrice des programmes de santé mentale et dépendance, à présenter les services de proximité offerts à la population aux prises avec une problématique de santé mentale.

Madame Lemoine présente en détail les données populationnelles concernant la santé mentale, la trajectoire des soins, l'accès aux services et le plan d'action interministériel en santé mentale 2022-2026.

L'amélioration de l'accès aux soins et aux services doit être le moteur de l'ensemble des actions entreprises : le bon service doit être offert au bon moment et par la bonne personne. Tous les partenaires sont partie prenante des actions mises en place, tant au sein du réseau que dans les autres milieux. La force du réseau permet également non seulement d'offrir des services à l'utilisateur, mais de mettre en place un filet de sécurité pour l'ensemble du noyau de l'utilisateur. Des ententes ont été conclues, entre autres, pour soutenir les proches aidants de jeunes qui présentent un trouble de santé mentale.

Madame Lemoine explique les services en place pour prévenir et agir en situation de crise, dont le Centre de crise communautaire et donne des précisions quant au Programme québécois pour les troubles mentaux qui aide à améliorer l'accès aux services.

Madame Lemoine termine en présentant les travaux à venir en ce qui concerne l'hospitalisation à domicile, l'utilisation des tableaux de bord, la télésanté, et les ressources humaines.

7.2 **Assurer la qualité des soins et services**

7.2.1 Sondage sur la satisfaction et la qualité des services (Agrément Canada)

La présidente-directrice générale adjointe introduit Mme Geneviève Pinard, directrice adjointe par intérim à la qualité et à la sécurité des soins et des services, qui préside le sondage sur la satisfaction et la qualité des services d'Agrément Canada.

Depuis plusieurs années, le CIUSSS de l'Estrie – CHUS est soucieux d'améliorer l'expérience usager, c'est pourquoi le Agir POUR et AVEC les usagers constitue l'axe central du système de gestion de la performance, le vrai Nord. Ce sondage s'inscrit en cohérence avec la vision et constitue une occasion pour les directions de réaliser des actions d'amélioration de l'expérience des usagers dans leurs services afin de contribuer à la priorité organisationnelle #1, soit celle d'accroître le pourcentage d'appropriation des pratiques du Agir POUR et AVEC l'utilisateur, ses proches et la population.

En complément aux sondages internes, les sondages sur l'expérience usager ont été déployés via la démarche d'accréditation d'Agrément Canada. Il s'agit d'un premier sondage développé spécialement pour les établissements québécois et sera réalisé à chaque cycle d'agrément.

Ce *Sondage sur l'expérience de l'utilisateur* résulte d'une collaboration entre le MSSS, les établissements du réseau, les usagers partenaires et les professionnels de la santé et Agrément Canada. Il constitue l'une des composantes du programme d'agrément Qmentum Québec^{MC} dont l'objectif est d'obtenir une mesure organisationnelle de référence de l'expérience vécue par les usagers lorsqu'ils reçoivent des soins et services dans un établissement.

Ainsi, du 1^{er} mai au 30 juin 2022, à l'instar de tous les établissements de santé publics du Québec, le sondage provincial a été déployé auprès des usagers sur le territoire. Madame Pinard présente en détail des résultats du sondage.

7.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services

Aucun point n'est présenté dans cette section.

7.4 Utiliser judicieusement les ressources

Aucun point n'est présenté dans cette section.

7.5 Intégrer la mission universitaire

Aucun point n'est présenté dans cette section.

8.0 Informations des comités et instances du conseil d'administration et du président-directeur général

Le président rappelle que chaque président présente un sujet qui ne fera pas partie de l'agenda de consentement, mais dont il considère important d'en informer les membres verbalement.

8.1 Comité de comité de vigilance et de la qualité du 9 novembre 2022

Monsieur André Forest, président du comité, fait part des points traités lors de la rencontre.

8.2 Comité de comité des ressources humaines et des communications du 25 novembre 2022

Madame Diane Gingras, présidente du comité, informe les membres des sujets discutés durant la rencontre.

9.0 Agenda de consentement AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ

Le président rappelle aux membres que l'agenda de consentement contient uniquement des sujets qui ont déjà été discutés à un comité du conseil d'administration et qui sont soumis pour recommandation et adoption. Par conséquent, le déroulement se fera de façon succincte, lorsqu'une question est formulée, le hors cadre ou le président du comité concerné est appelé à répondre.

9.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et communautés

9.1.1 Exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

9.1.1.1 Effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

RÉSOLUTION : CA-5963 à 5983 - 2022-12-01

Relative aux effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

Les résolutions sont adoptées à l'unanimité sur proposition dûment appuyée. Elles apparaissent dans le dossier en annexe et font partie intégrale du présent document.

9.1.2 Nomination de chefs de département et/ou de service

RÉSOLUTION : CA-6568 - 2022-12-01

Relative à la nomination de chefs de département et/ou de service

- CONSIDÉRANT :**
- que les membres du conseil d'administration ont adopté, le 18 mai 2017, la nouvelle structure d'encadrement de la Direction des services professionnels et l'organisation des services;
 - que les médecins sont membres actifs au sein du CMDP;
 - les compétences personnelles et professionnelles des médecins;
 - qu'il est de la responsabilité du conseil d'administration de nommer les chefs de service cliniques;
 - la recommandation du comité de nomination;
 - la recommandation du CMDP, formulée lors de sa rencontre du 15 novembre 2022;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

- D'ADOPTER :**
- la nomination de la Dre Le Mai Tu à titre de chef du Service d'urologie, du Département de chirurgie, du 1^{er} novembre 2022 au 31 octobre 2026;
 - la nomination intérimaire de Dr David Dufresne, à titre de chef du Service de neurologie pédiatrique, du Département de pédiatrie, à compter du 18 novembre 2022. Un comité de nomination sera monté en juin 2023 afin de procéder à la nomination officielle.

9.1.3 Prix d'excellence du MSSS

RÉSOLUTION : CA-6569 - 2022-12-01

Relative aux prix d'excellence du MSSS

- CONSIDÉRANT :**
- que les candidatures proposées ont été choisies par le jury du CIUSSS de l'Estrie - CHUS;
 - que ces candidatures répondent à tous les critères exigés par le ministère de la Santé et des Services sociaux;
 - que ces candidatures constituent une belle façon de faire rayonner notre établissement;
 - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité des ressources humaines et des communications;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

- D'ENTÉRINER :** les candidatures suivantes aux Prix d'excellence du ministère de la Santé et des Services sociaux, édition 2023 :
- Aire ouverte Estrie : offrir des services de santé globale aux jeunes et à leur famille de façon innovante;
 - Équipe Proximité-ACCÈS;
 - Les sentiers de la santé de Fleurimont : un exemple de développement durable depuis 10 ans!;
 - Démarche Équité, Diversité et Inclusion au CIUSSS de l'Estrie - CHUS;
 - Quand la proximité est gage d'un partenariat gagnant.

9.1.4 Nomination du chef du Département régional de médecine générale de l'Estrie

RÉSOLUTION : CA-6570 - 2022-12-01

Relative à la nomination du chef du Département régional de médecine générale de l'Estrie

- CONSIDÉRANT :**
- que selon l'article 417.5 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, la nomination du chef du Département régional de médecine générale doit être approuvée par le conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS;
 - le processus d'élection du Département régional de médecine générale de l'Estrie ayant eu lieu le 13 octobre 2022;
 - la recommandation de la candidature de Dre Stéphanie Blais-Boilard par le Département régional de médecine générale de l'Estrie;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION D'UMENT APPUYÉE :

- D'ADOPTER :** la nomination de Dre Stéphanie Blais-Boilard comme chef du Département régional de médecine générale de l'Estrie.

9.1.5 Règlement de régie interne du Département régional de médecine générale de l'Estrie – Mise à jour

RÉSOLUTION : CA-6571 - 2022-12-01

Relative au Règlement de régie interne du Département régional de médecine générale de l'Estrie

- CONSIDÉRANT :**
- que les règlements du Département régional de médecine générale entrent en vigueur après avoir été adoptés par le conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS;
 - que les règlements doivent faire l'objet d'une révision au plus tard dans les quatre (4) années suivant leur entrée en vigueur;
 - les règlements ont été révisés en août 2022 et aucune modification n'a été proposée;
 - lors de l'assemblée générale du Département régional de médecine générale du 27 octobre 2022, les membres ont adopté les règlements sans modification;
 - la recommandation du Département régional de médecine générale;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION D'UMENT APPUYÉE :

- D'ADOPTER :** les règlements du Département régional de médecine générale.

9.1.6 Nomination et renouvellement de mandats de médecins examinateurs

RÉSOLUTION : CA-6572 - 2022-12-01

Relative à la nomination et au renouvellement de mandats de médecins examinateurs

- CONSIDÉRANT :**
- l'arrivée du terme de la nomination des Drs Gilles Faust, Perrine Granger, Marc-André Magalhaes et Marc-Antoine Rivard à titre de médecin examinateur, le tout tel qu'il appert de la résolution CA 4945-2021-01-14;
 - la volonté des Drs Gilles Faust, Perrine Granger, Marc-André Magalhaes et Marc-Antoine Rivard de renouveler, aux mêmes conditions, leur engagement comme médecin examinateur;
 - le retrait des fonctions du Dr Jean-Pierre Jacquemin, le tout tel qu'il appert de la résolution CA 5799-2022-07-25;
 - la volonté de Dre Lynn Beudet de s'engager comme médecin examinateur aux conditions explicitées par contrat;
 - la responsabilité légale du conseil d'administration de nommer, sur recommandation du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, un ou des médecins examinateurs;
 - la résolution du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens recommandant la nomination des Drs Lynn Beudet, Gilles Faust, Perrine Granger, Marc-André Magalhaes et Marc-Antoine Rivard;
 - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vigilance et de la qualité;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

DE NOMMER : Drs Lynn Beudet, Gilles Faust, Perrine Granger, Marc-André Magalhaes et Marc-Antoine Rivard à la fonction de médecin examinateur.

9.1.7 Reconnaissance des organismes communautaires dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires

RÉSOLUTION : CA-6573 - 2022-12-01

Relative à la reconnaissance des organismes communautaires dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires

- CONSIDÉRANT :**
- la conformité des dossiers;
 - l'accord des membres du comité de reconnaissance du Programme de soutien aux organismes communautaires;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

- DE RECONNAITRE :**
- la desserte de l'*Association des accidentés cérébro-vasculaires et traumatisés crâniens de l'Estrie (ACTE)*, de l'*ARCHE de l'Estrie* et de *Parkinson Estrie* pour les RLS de la Haute-Yamaska et de La Pommeraie, les qualifiant ainsi d'organismes suprarégionaux;
 - la desserte du *Centre de prévention du suicide de la Haute-Yamaska* pour le RLS de La Pommeraie, le qualifiant ainsi d'organisme multi-MRC;

- DE REFUSER :**
- la demande de changement de typologie du *Centre de dépannage des œuvres de sœur Marguerite-Dubois*;
 - la demande de changement de territoire de desserte de la *Maison CALM*;
 - la demande d'admission de *Communauté autochtone de Sherbrooke - O81 kitné*, du *Centre culturel et communautaire de Waterville*, de *Les Enfants GIOIA*, du *Hameau des Cultures* et d'*Ô Cirque*.

9.1.8 Création d'un service de médecine transfusionnelle

RÉSOLUTION : CA-6574 - 2022-12-01

Relative à la création d'un service de médecine transfusionnelle

- CONSIDÉRANT :**
- la demande du ministère de la Santé et des Services sociaux;
 - que le Département de médecine de laboratoire doit procéder à la création d'un nouveau Service de médecine transfusionnelle;
 - qu'une modification du plan d'organisation doit être soumise au ministère de la Santé et des Services sociaux, car ce service n'existe pas au plan en vigueur;
 - l'autorisation de création de Service de médecine transfusionnelle transmise par la sous-ministre adjointe, Dre Lucie Opatrny, le 4 novembre 2022;
 - la recommandation favorable des membres du comité exécutif central du conseil exécutif des médecins, dentistes et pharmaciens;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

DE PRENDRE ACTE : de la recommandation émise par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens;

D'AUTORISER : l'ajout d'un Service de médecine transfusionnelle dans le Département de médecine de laboratoire.

9.2 Assurer la qualité des soins et services

9.2.1 Plan de sécurité des usagers

RÉSOLUTION : CA-6575 - 2022-12-01

Relative au plan de sécurité des usagers

- CONSIDÉRANT :**
- que la sécurité des usagers est une priorité stratégique du CIUSSS de l'Estrie - CHUS;
 - que le plan de sécurité des usagers devient un outil intégrateur des principaux risques concernant la sécurité des usagers facilitant le suivi de l'avancement des travaux pour les instances concernées;
 - l'analyse effectuée et la recommandation favorable du comité de vigilance et de la qualité;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER : le plan de sécurité des usagers 2022-2024.

9.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services

Aucun point n'est présenté dans cette section.

9.4 Utiliser judicieusement les ressources

9.4.1 Choix limite par lésion à la Commission des normes de l'équité de la santé et de la sécurité du travail pour l'année 2023

RÉSOLUTION : CA-6576 - 2022-12-01

Relative au choix limite par lésion à la Commission des normes de l'équité de la santé et de la sécurité du travail

CONSIDÉRANT :

- les recommandations de la firme LifeWorks;
- les recommandations des parties prenantes internes (Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques et Direction des ressources financières);
- l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité des ressources humaines et communications du conseil d'administration;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'AUTORISER :

la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques à choisir la limite par lésion à neuf (9) fois le salaire maximum assurable pour l'année 2023 auprès de la Commission des normes de l'équité de la santé et de la sécurité du travail.

9.4.2 Contrat d'une sage-femme

RÉSOLUTION : CA-6580 - 2022-12-01

Relative au contrat d'une sage-femme

CONSIDÉRANT :

- la conclusion d'une entente entre le ministère de la Santé et des Services sociaux et le Regroupement des sages-femmes du Québec;
- la conclusion d'un contrat de service selon la *Loi sur les sages-femmes* et de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*;
- l'évaluation faite par le conseil des sages-femmes quant aux qualifications et aux compétences des sages-femmes;
- la recommandation du conseil des sages-femmes pour l'embauche de sages-femmes;
- les enjeux sous-jacents à la signature des contrats de service avec les sages-femmes tels que :
 - o le nombre de suivis annuels;
 - o les enjeux budgétaires liés à la gestion des effectifs (ex.: temps supplémentaire, temps à reprendre, remplacements des jours fériés, absences pour maladie, etc.).
- l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'AUTORISER :

le président-directeur général, à l'intérieur du budget rendu disponible à cette fin, à octroyer le contrat de :

Audrey-Maude Lambert, membre de l'OSFQ, numéro de permis 2221, en tant que sage-femme à temps partiel occasionnel à 28 h/semaine, 25 suivis par année complète, pour une période débutant le 16 janvier 2023 et se terminant le 31 mars 2024, et ce, conditionnellement à l'obtention de son permis, en remplacement d'une sage-femme.

9.5 Intégrer la mission universitaire

9.5.1 Nomination d'une nouvelle chercheuse au Centre de recherche sur le vieillissement

RÉSOLUTION : CA-6577 - 2022-12-01

Relative Nomination de Me Mélanie Bourassa-Forcier à titre de nouvelle chercheuse du Centre de recherche sur le vieillissement

- CONSIDÉRANT :**
- la recommandation favorable du comité exécutif du Centre de recherche sur le vieillissement;
 - la pertinence de la thématique de recherche de la candidate à l'avancement de la programmation scientifique du Centre de recherche sur le vieillissement;
 - que l'ajout d'une nouvelle chercheuse doit faire l'objet d'une résolution du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ENTÉRINER : la nomination de Me Mélanie Bourassa-Forcier à titre de chercheuse régulière au sein du Centre de recherche sur le vieillissement.

10.0 Divers

Aucun autre sujet n'est présenté.

11.0 Huis clos

Les invités doivent quitter la salle pour ce point à l'ordre du jour, à l'exception de Mmes Pascale Bélisle, Annie Boivert, et Karine Duchaineau.

En respect à Loi d'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels, de même qu'en s'appuyant sur le règlement de régie interne du conseil d'administration à l'article 10.1, dans le but d'éviter préjudice à une personne et/ou à un professionnel, les sujets suivants sont traités à huis clos.

Le président rappelle que les points suivants ont tous fait l'objet d'une présentation à la séance plénière préalablement à la séance ordinaire.

Après questions et commentaires, les résolutions suivantes sont adoptées.

11.1 Cadres supérieurs

RÉSOLUTION : CA-6581 - 2022-12-01

Relative à la nomination de Mme Véronique Lévesque à titre de directrice adjointe à la Direction adjointe des services dans le milieu, services post aigus et spécialisés gériatriques et partenariat (RI-RNI-RPA et OC)

- CONSIDÉRANT :**
- que le plan d'organisation prévoit la nomination du directeur adjoint;
 - le départ de M. Bruno Brassard;
 - la qualité de la candidature de Mme Véronique Lévesque afin de pourvoir ce poste de directrice adjointe;
 - les pouvoirs et responsabilités du conseil d'administration;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION D'UNEMENT APPUYÉE :

DE NOMMER : Mme Véronique Lévesque à titre de directrice adjointe à la Direction adjointe des services dans le milieu, services post aigus et spécialisés gériatriques et partenariat (RI-RNI-RPA et OC).

11.2 Renouvellement de privilèges des médecins spécialistes

RÉSOLUTION : CA-6579 - 2022-12-01

Relative au renouvellement de privilèges des médecins spécialistes

CONSIDÉRANT :

- les recommandations émises par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION D'UNEMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER : les recommandations de renouvellement des médecins et dentistes soumises par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens et d'émettre les résolutions individuelles à chacun des médecins et dentistes;

DE PRENDRE ACTE : des non-renouvellements de statut et privilèges des médecins et dentistes;

D'AUTORISER : la prorogation de l'échéance du statut et des privilèges pour les trois médecins visés.

12.0 Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 14.

Jacques Fortier, président

Robin Marie Coleman, secrétaire